

CONSEIL DE FACULTE DU 25 MARS 2021

COMPTE RENDU

Conseillers présents :

François Cottin, Isabelle Siegler, Dominique Charrier, Jean-François Allirand, Thomas Deroche, Norine Coussot, Patricia Durand, Gaëlle Giraudier, Michel Bournat

Conseillers représentés :

Michel-Ange Amorim, Michel Desbordes, Christine Le Scanff, Pia Hénaff Pineau, Julie Etcheverry, Béatrice Rodriguez, Bernard André

Invités :

Patrick Maupu, Nathalie Jacob Righini, Nadine Petrilli, Christel Gutmann

1/ compte rendu de la séance du 28 janvier 2021 (Annexe 1)

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

2/ Demandes au budget rectificatif (Annexe 2)

Nadine Petrilli présente le budget rectificatif (BR) de la Faculté des Sciences du Sport (F2S). Au regard du calendrier, il apparaît que la présentation est plus tôt que les autres années ce qui devrait permettre l'utilisation des crédits dès le mois de juillet 2021. Les retours des demandes BR1 des composantes auprès du Service budget sont à faire pour début avril 2021, afin de garantir le respect des délais d'arbitrage et permettre l'élaboration des documents budgétaires avant l'été. Pour information le Budget Initial (BI) 2022 sera préparé dès le mois de juillet 2021 (demande des expressions de besoins en mai/juin pour une remonté au service budget en juillet).

Présentation du BR au niveau des recettes et des dépenses.

La F2S avait exprimé un BI d'autorisation d'engagement hors patrimoine à 1 667 384 €. Après arbitrage, il a été installé 1 309 758 € d'autorisation d'engagement. L'arbitrage ayant eu lieu essentiellement sur la masse salariale HCC, il est demandé l'installation au BR1 du montant des estimations.

Par ailleurs, aucun budget de maintenance n'ayant été installé sur les budgets patrimoine ou F2S au BI, il est proposé que soit inscrit la totalité des demandes de travaux de mise en sécurité et de maintenance ainsi que l'achat de deux véhicules sur le budget de la F2S.

Nathalie Jacob-Righini précise que la F2S rencontre un problème récurrent et tout particulièrement cette année, sur l'installation du budget des travaux au niveau de la composante. Des relances sont

faites régulièrement par mail et oralement à la Direction du patrimoine mais il reste difficile d'avoir un retour.

Dominique Charrier se demande s'il y a un transfert des budgets patrimoine de l'Université vers les fonds propres de la F2S et sans retour de leur part, si la composante aura à prendre en charge les budgets de maintenance.

Nathalie JR explique que chaque année, une partie des travaux est prise en charge par la Direction du patrimoine pour les « gros travaux ». La composante en ressource propre, prend en charge également des « petits » travaux. Cette logique est maintenue.

Par contre, ces demandes sont à nouveau inscrites de façon à alerter, en gardant une trace écrite et réexpliquer que ce sont des travaux demandés à la Direction du patrimoine. Il n'est pas envisageable que la composante en ressources propres prenne en charge ces travaux à moins qu'une dotation d'autant soit versée à la F2S.

Il est demandé également la budgétisation de la participation au fonctionnement des nouvelles infrastructures du Moulon (prévision ouverture septembre 2021).

Nathalie JR rappelle que l'Université Paris-Saclay a signé avec l'Ecole Nationale Supérieure et CentraleSupélec une convention en 2018 qui engage ces trois établissements à contribuer au fonctionnement tous les ans de cet équipement. Le coût annuel pour l'Université Paris-Saclay est de 457k€ (F2S) et 147k€ (S(I)UAPS) pour le Moulon et pour Joliot Curie. Il ne s'agit pas de coût d'utilisation mais d'une contribution au fonctionnement. Pour cette année, les montants pour la contribution au complexe de Moulon, sont proratisés sur 4 mois sur la base d'une ouverture en septembre.

Nadine P poursuit la description du budget rectificatif : Au BI, l'Université a accordé une participation de 732 110 €.

Il est affiché un besoin complémentaire de 878 199 €, budget patrimoine compris.

François Cottin informe que les dialogues de gestion sont déjà programmés pour le mois de septembre avec la Présidence.

Nadine P fait un point sur le budget des Graduates School et rappelle que le budget 2020 qui n'avait pas été utilisé a été réinstallé sur 2021 automatiquement, en attendant l'installation du budget 2021.

Thomas Deroche poursuit pour ce qui concerne la masse salariale.

Pour rappel, l'offre de formation représente un volume de 27 000 heures, référentiel compris.

Pour l'année 2020-21 le potentiel enseignant est de 17 644 heures réparties entre 14 016 heures pour les titulaires et 3 628 heures pour les contractuels (CDD ORE, CDD enseignants- chercheurs, temps partagés, PAST, monitorat).

Le nombre de HCC théorique (HCC de titulaires et/ou engagements de vacataires) s'élève à 9 356 heures soit une part de 35% de notre offre de formation.

Thomas D attire l'attention sur l'intérêt des HCC qui permettent de compléter des services pour aller au-delà du nombre d'heures statutaire afin de finir les enseignements sur lesquels les enseignants se sont engagés, augmenter les revenus des enseignants qui le souhaitent, engager des professionnels qui ont une véritable valeur ajoutée dans le cadre de l'offre de formation.

Dominique C rappelle qu'il est important de ne pas perdre de vue la question des postes. Il est important de garder un volume d'heure pour les vacances et les HCC, mais il ne faut oublier que les jeunes docteurs ont du mal à trouver des postes, et il est important d'insister sur cet aspect d'une part pour que des postes soient créés et d'autre part pour qu'il y ait moins de précarité.

3/ Tarifs de location du matériel des surfaces de recherche

François C explique que la Faculté des Sciences du Sport a été sollicitée par des laboratoires extérieurs à l'Université qui seraient intéressés par nos salles de recherche et le matériel qui s'y trouve.

Des propositions de tarifs ont été remontées au Conseil d'Administration de l'Université mais les conseillers ont trouvé que la somme demandée n'était pas à la hauteur de la qualité du matériel.

Une étude est en cours afin de réévaluer ces tarifs.

Isabelle Siegler s'interroge sur l'organisation future (gestion des disponibilités, accueil des personnes...) et la nécessité de solliciter le bureau du CIAMS lorsque cela a des incidences sur le labo.

Nathalie JR précise que ces demandes de partenariat devront faire l'objet d'une convention qui couvrira les aspects liés à l'assurance, au coût, aux prestations.

4/ LDD L2-L3 maquettes (Annexe 3)

Bastien Berret est responsable de la mention STAPS-Sciences pour l'ingénieur

Le contexte : Le responsable de mention de la LDD STAPS- Sciences pour l'ingénieur doit remonter les maquettes de formation de la LDD2 et LDD3 à la Direction des Formations et de la Réussite UPSaclay (Annexes 4 et 5).

Certains étudiants qui rentrent en LDD STAPS-Sciences pour l'ingénieur auraient souhaité participer à la spécialité équitation :

Proposition du conseil des formations : cette spécialité sportive ne doit pas être proposée aux étudiants, même quand ils présentent les prérequis (galop5) pour des raisons de maîtrise des capacités d'accueil et d'équité avec les étudiants du portail, notamment ceux entrés par la voie kiné.

Cette proposition est votée à l'unanimité des voix

5/ Information Campagne d'emploi

Thomas D informe que 3 titulaires PRAG seront recrutés en seconde campagne d'emploi pour une prise de poste en septembre 2021.

Le Conseil des formations a finalisé les profils de postes publiés sur l'application VEGA/GALAXIE après validation à la Commission de Carrière des Enseignants Chercheurs (CCEC) du 11 mars 2021.

3 profils proposés :

- Spécialité sportive Volley-ball, autres enseignements STAPS
- Spécialité sportive Badminton OU Escalade OU Judo, autres enseignements STAPS
- Préparation aux épreuves d'Écrit 1 et enseignements sur les fondements socio-historiques de l'École et de l'EPS, autres enseignements STAPS

Campagne de recrutement des enseignants contractuels à venir :

- 6 temps partagés
- Arbitrage défavorable UPSaclay sur la demande d'un poste ATER (en plus des deux supports ministériels) sur le support de poste d'Hervé Mazzon.

Une rencontre avec Véronique Benzaken doit avoir lieu pour savoir ce qu'on peut faire de cette masse salariale libérée

- Renforcement ORE avec deux volets :
 - 4 CDD temps plein (dont 1 déjà pourvu jusqu'en Aout 22 : S. Jender)
 - Masse salariale HCC pour accompagner les enseignants titulaires dans le déploiement pédagogique ORE

6/ Appel à projet pédagogique

Contexte : L'Ecole Universitaire Paris-Saclay a lancé un appel à projet pédagogique consacré à la pédagogie par projets. L'apprentissage par projets repose sur différents principes : une participation active et responsable de l'étudiant accompagnée par l'enseignant, un projet signifiant qui rejoint son champ d'intérêt.

Thomas D présente les 2 projets qui ont été remontés et classés comme suit :

- 1^{er} : Projet de Marie Gernigon et Céline Triolet : Evaluation des qualités physiques
- 2^{ème} : A-M Heugas : Analyse et évaluation de la performance sportive dans des conditions réelles de pratique sportive (hors laboratoire) grâce à un analyseur de gaz portable.

Isabelle S souhaiterait savoir si le descriptif du projet et si la localisation de ce « gros » matériel est précisé. Elle est surprise de constater que le Laboratoire n'a pas été sollicité pour discuter de ces projets et craint qu'il y ait un problème de stockage du matériel. Elle demande que soit prévu un financement pour avoir un lieu de stockage du matériel que l'on va acquérir.

Nathalie JR alerte sur le fait qu'il n'y a plus du tout de surface de stockage sans que cela ne pose des problèmes de sécurité. Elle rappelle que chaque fois qu'on intègre du matériel, l'aspect de stockage doit être pris en compte.

Isabelle S demande que soit identifié de nouveaux espaces hybride-TP qui ne soient pas des laboratoires.

Thomas D : il est prévu des lieux de stockage au niveau de la Plaine des sports ainsi que des salles de cours.

Il souligne l'importance que ces projets soient au moins visés à l'échelle du Bureau de direction du CIAMS.

Le classement a été fait en Conseil de formation sur la base de l'étude des projets.

Le vote est demandé sur la proposition de classement.

Cette proposition est votée à l'unanimité

Pour information appel à manifestation d'intérêts

L'UPSaclay (périmètre employeur) a réalisé un appel à manifestation d'intérêt pour l'achat de matériel pédagogique.

2 projets ont été proposés, arbitrés et ont reçu un avis favorable.

Projet 1 : Renouvellement de l'équipement de la salle informatique 125 (PC)

Projet 2 : Insonorisation des salles 103, 104, 105, 106 et 107 du bâtiment 470

La séance est levée à 10h30